

De zéro mégot à un magot à Rives de Meurthe ?



ATP RIVES DE MEURTHE

Le Ministère de la Transition Écologique l'affirme : chaque mégot est UNE SOURCE MAJEURE DE POLLUTION. Entre 20 000 à 25 000 tonnes de mégots sont jetés chaque année en France

La Commission européenne le confirme dans une étude : les mégots de cigarette sont le déchet plastique le plus retrouvé sur les plages européennes, juste après les bouteilles en plastique.

En 2017, l'association SurfRider identifiait les mégots comme les principaux déchets retrouvés dans l'environnement : plages, lacs, rivières, fonds marins

Le filtre contient des matières plastiques : un mégot peut mettre plus de dix ans pour se dégrader ; il contient plusieurs milliers de substances chimiques dont certaines sont toxiques pour les écosystèmes ; un mégot jeté par terre et emporté par les eaux aura toutes les "chances" de rejoindre les mers et les océans.

Dans notre quartier des Rives de Meurthe où se situent nombre de sites animés (L'Autre Canal, l'Octroi, la Méchelle), de nombreuses écoles et entreprises dont une part des utilisateurs / salariés sont fumeurs, la "production" de mégots est importante.

Déjà, différents acteurs du territoire se mobilisent pour éviter la dispersion de ce déchet dans la nature et les espaces publics ; il est à présent nécessaire de passer à une étape supérieure en organisant un système de collecte des mégots dans le but de valoriser ce déchet :

- limiter la pollution,
- transformer les mégots en énergie ou réemploi,
- créer de l'emploi local pour les acteurs impliqués.

Objectif à court terme : mettre en place des cendriers incitatifs et sûrs, offrir un circuit de collecte complet, assurer une transformation vertueuse.

Objectif à moyen terme : créer une véritable filière économique et sociale regroupant des acteurs locaux, de la collecte au traitement, de la technologie à la commercialisation élargissant l'expérimentation de Rives de Meurthe au territoire du Grand Nancy.

Concrètement, au sujet de ce projet :

- Le **budget prévisionnel** est encore complexe à estimer à ce stade, mais les différents acteurs de la filière ont été contactés, leurs procédés comparés. Suivant l'ampleur de la couverture géographique de l'action, le budget peut aller de 3 000 €

pour un site test à 30 000 € en fonction de l'étendue du périmètre de l'action (avec une économie d'échelle à prévoir).

- **Descriptif des actions :**

- Installation de cendriers muraux et sur pied autour des lieux ciblés
- Constitution d'un stock de cendriers qui seront mis à disposition lors de manifestations sur le territoire
- Collecte des mégots et entretien des cendriers
- Traitement et valorisation des mégots collectés
- Communication large autour de l'opération portée par le personnage « Gomez le Mégot » qui portera l'identité visuelle de l'action.

- **Matériel :**

- Cendriers loués ou achetés chez un prestataire ou fabriqués par un partenaire local
- Pour la communication : stickers, affiches, communication au sol, sur les réseaux...

- **Partenaires :**

- AVQ Rives de Meurthe, Mairie et Métropole dont le soutien est indispensable
- Opérateur de traitement des mégots (TchaoMégot (qui utilise un procédé développé à Tomblaine) / Cy-Clope / MÉGO ! / EcoMégot) Tous ont été contactés, rencontrés, leurs propositions sont en cours d'analyse. Objectif : avoir un acteur qui soit le plus local et vertueux possible.
- Acteurs de l'économie sociale et solidaire (ARS...) impliqués dans la mise en place de cendriers, la mise en place de la signalétique, la collecte, l'entretien...
- Possiblement : fabricants locaux de cendriers (sur pied ou muraux)
- Association Echogestes